



DÉCLARATION D'EXEMPTION – EMPLOI SUR UN CHANTIER PARTICULIER

Qui peut utiliser ce formulaire?

Vous pouvez utiliser ce formulaire si vous travaillez sur un chantier particulier. Vous permettrez ainsi à votre employeur de déterminer si les avantages suivants sont exempts d'impôt :

- une allocation raisonnable ou la valeur de la pension et du logement qu'il vous a fournis sur le chantier particulier;
- une allocation raisonnable ou un remboursement reçu pour les frais de transport entre votre lieu principal de résidence et le chantier particulier, qui doit être un établissement domestique autonome.

Ces avantages ou allocations payés ou fournis par votre employeur peuvent être exempts d'impôt si **toutes** les exigences énoncées ci-dessous sont remplies.

Votre employeur et vous devez remplir ce formulaire lorsque vous commencez votre emploi sur un chantier particulier ou lorsque votre situation d'emploi sur un chantier particulier change.

Pour obtenir plus de renseignements, voyez les bulletins d'interprétation IT-91, *Emploi sur un chantier particulier ou en un endroit éloigné*, et IT-254, *Pêcheurs – Employés et marins – Valeur de la pension et du logement*.

Renseignements sur l'employé (en lettres majuscules)

| | | |
|---|---|----------------------------|
| Nom de famille | Prénom et initiale(s) | Numéro d'assurance sociale |
| Adresse du lieu principal de résidence (établissement domestique autonome) | | Code postal |
| Nombre de kilomètres entre votre lieu principal de résidence et le chantier particulier (aller seulement) | Lieu de résidence pendant que vous travaillez sur le chantier particulier | |

Attestation de l'employé

J'atteste que **toutes** les exigences suivantes sont remplies :

- Mon lieu principal de résidence est situé à l'adresse indiquée ci-dessus.
- Mon lieu principal de résidence est à ma disposition et je ne le loue à personne.
- En raison de la distance entre mon lieu principal de résidence et mon lieu de travail, on ne peut pas raisonnablement s'attendre à ce que je fasse tous les jours la navette entre les deux pendant la durée de mon emploi.
- Mes fonctions m'obligent à m'absenter de mon lieu principal de résidence pendant au moins 36 heures, y compris le temps consacré à mes déplacements entre mon lieu de travail et mon lieu principal de résidence.

| | | | |
|-------|------|------|------------------------|
| année | mois | jour | Signature de l'employé |
|-------|------|------|------------------------|

Renseignements sur l'employeur (en lettres majuscules)

| | |
|--|--|
| Nom de l'employeur | |
| Adresse | |
| Genre d'entreprise | Numéro d'entreprise (selon le formulaire PD7A) |
| Nom des propriétaires ou associés (s'il y a lieu) | |
| Emplacement exact du chantier particulier (y compris la municipalité) | Les avantages et allocations mentionnés ci-dessus sont accordés selon : une convention collective <input type="checkbox"/> une politique de l'entreprise <input type="checkbox"/> |
| Période de travail sur le chantier particulier obligeant l'employé à s'absenter de son lieu principal de résidence pendant au moins 36 heures. | Du : année mois jour Au : année mois jour |

Renseignements fournis par l'employeur sur les avantages ou les allocations (en cas d'incertitude, inscrivez des montants approximatifs)

| | Pension | Logement | Pension et logement | Transport | Autre |
|----------------------------------|---------|----------|---------------------|-----------|-------|
| Montant versé à l'employé pour : | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Fourni gratuitement (valeur) : | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |

Attestation de l'employeur

J'atteste que **toutes** les exigences suivantes sont remplies :

- Les fonctions de l'employé sur le chantier particulier ne sont que temporaires et, en raison de la distance qui sépare ce chantier du lieu principal de résidence de l'employé, on ne peut pas s'attendre à ce qu'il fasse la navette entre les deux.
- Les allocations ou leur valeur qui sont accordées à l'employé pour sa pension et son logement visent seulement la période de travail d'au moins 36 heures qu'il passe sur le chantier particulier, y compris le temps consacré aux déplacements entre le lieu de travail et le lieu principal de résidence.
- Les avantages ou les allocations qui sont accordés à l'employé pour le transport visent seulement la période où il reçoit des allocations, ou leur valeur, pour la pension et le logement.

Après avoir rempli ce formulaire avec l'employé, conservez-le avec vos registres de paie au cas où nous demanderions à le voir.

| | | | |
|-------|------|------|---|
| année | mois | jour | Signature de l'employeur ou d'un agent autorisé |
|-------|------|------|---|

Remarque : L'employeur doit communiquer avec son bureau des services fiscaux s'il doute de l'exactitude des renseignements indiqués sur ce formulaire. Toute personne qui remplit ou accepte, en toute connaissance de cause, un formulaire contenant des renseignements douteux ou faux commet une infraction.